



# Exploitation de Haute Valeur Environnementale

## Certificat délivré à

**EARL DOMAINE PIERRE USSEGLIO**

10 ROUTE D'ORANGE  
84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

N° SIRET : 343 345 310 00019

au titre du

**Niveau 3**

de la Certification Environnementale version 4.2 des exploitations,  
selon les articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime,  
le décret n° 2022-1447 du 18 novembre 2022 relatif à la certification environnementale  
et l'arrêté du 18 novembre 2022

**Cette certification est valable 3 ans à compter  
du 04 Avril 2024 jusqu'au 03 Avril 2027  
sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.**

*La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention  
«issu d'une exploitation à haute valeur environnementale»  
conformément à l'article D.617-4 du CRPM.*

*La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées  
dans le décret n° 2011-694 du 20 juin 2011.*

*Fait à Paris*



N° VCE-3-06420\_2\_V1

Le Président de l'Association OCACIA  
Emmanuel LEFEBVRE

**OCACIA Organisme Certificateur**

Agrément au titre des dispositions des articles D.617-19 à R.617-28 du CRPM depuis le 16 février 2012,  
renouvelé par décision du 15 février 2024 (**NOR : AGRT2404854S**)

118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél: 01 56 56 60 50 - fax: 01 56 56 60 51 - ocacia@ocacia.fr  
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B.

Le certificat, propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande  
Seul l'original signé de ce certificat est valable